

Département des Bouches du Rhône



**Régie des Eaux de
Terre de Provence**

**CONDUITE, ENTRETIEN ET MAINTENANCE
DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT
DE LA COMMUNE D'ORGON**

MARCHE PUBLIC DE SERVICES

PROCEDURE ADAPTEE OUVERTE

ARTICLES L. 2123-1 ET R. 2123-1 1° DU CODE DE LA COMMANDE PUBLIQUE

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
(AAPC)**

Entité Adjudicatrice

Régie des Eaux de Terre de Provence

Assistance technique et administrative (AMO)

Bureau d'Etudes Provence Alpes Conseils

Date limite de remise des offres:

Vendredi 31 juillet 2020 avant 12 heures

Département de publication : 13

Annonce n° :

1. NOM ET ADRESSE OFFICIELS DE L'ORGANISME ACHETEUR :

Régie des Eaux de Terre de Provence,
Représentée par son Directeur Sébastien BRIAS
1313 Route Jean Moulin,
13670 SAINT-ANDIOL
Téléphone : 04 90 95 04 36
Courriel : sebastien.brias@eauxtdp.fr

Horaires d'ouverture des bureaux du Lundi au Vendredi : 8h30 – 12h00 et 13h30 – 17 h30,
fermé mardi après-midi

L'acheteur agit en tant que Entité Adjudicatrice.

2. OBJET DU MARCHE :

La présente consultation concerne :

Un marché de prestations de service relatif à la conduite, l'entretien et la maintenance de la station d'épuration des Eaux Usées et des 6 postes de refoulement de la commune d'Orgon.

Catégorie de services : 16

CPV:

- 65120000-0 : Exploitation d'une station d'épuration d'eau
- 90420000-7 : Services de traitement des eaux usées
- 45232421-9 : Station de traitement des eaux usées

Code NUTS : FR 823

3. DEFINITION DE LA PROCEDURE :

Appel d'offres ouvert selon les articles 26 I 1° et 66 à 68 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

4. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DU SERVICE

Ouvrages à exploiter :

Une station d'épuration type Boue Activée capacité 3 000 Equivalent-Habitants équipée d'une unité de traitement des boues par filtre à bandes et d'une unité de désodorisation.

6 postes de relevage

5. VARIANTES ET OPTIONS

Ni variantes, ni Option.

6. DUREE DU CONTRAT

La durée prévue pour le marché est de 16 mois avec prise d'effet au 1^{er} septembre 2020 pour se terminer le 31 décembre 2021.

7. VISITE DES INSTALLATIONS

Une visite obligatoire est programmée le jeudi 16 juillet 2020 à 8 heures.

8. CRITERES DE JUGEMENT DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

Se reporter au Règlement de la Consultation.

9. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les candidats peuvent télécharger le dossier de consultation sur la plateforme de dématérialisation : <https://www.marches-securises.fr>

Référence consultation : 2002-05

Les modalités de présentation des candidatures, notamment les renseignements qui devront être apportés concernant la situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession, leur capacité technique et professionnelle et leur capacité économique et financière sont détaillées dans le Règlement de la Consultation.

10. DATE LIMITE DE RECEPTION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

Les candidatures et les offres parviendront au siège de RETP avant : **Vendredi 31 juillet 2020 à 12 heures**

Les dossiers de candidature et d'offre parvenus hors délai ne seront pas retenus et seront retournés à leur auteur.

11. VOIE DE RECOURS

En cas de litige le tribunal administratif de Marseille est compétent.

Tribunal Administratif de Marseille

24 Rue Breteuil, 13006 Marseille

Téléphone : +33 04 91 13 48 13

Courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr

Date d'envoi du présent avis au BOAMP, le 01/07/2020